

PARACHAT

VAYAKHEL

22 FEVRIER 2014

22 ADAR I 5774

818



LA SAINTETÉ DU CHABBAT A LA PRIORITÉ ABSOLUE

« *Moché rassembla tout la communauté des bnei Israël et leur dit : voici les choses que Hachem a ordonné de faire. Pendant six jours le travail sera fait, et le septième jour sera pour vous sacré, un repos de chômage pour Hachem, celui qui y fera un travail sera mis à mort.* » (Chemot 35, 1-2)

La parachat Vayakhel commence par un ordre que Moché donne aux bnei Israël sur l'observance du Chabbat. Certes, ils avaient été rassemblés essentiellement pour leur demander de donner pour la construction du Sanctuaire, mais malgré cela, la Torah commence par écrire l'interdiction de faire un travail le Chabbat, et ensuite seulement elle rappelle que Moché a demandé au peuple d'Israël de donner de l'argent, de l'or et du cuivre, dans le noble but de construire le Sanctuaire. « Prenez de chez vous une offrande pour Hachem, tout homme généreux de cœur apportera l'offrande à Hachem ; de l'or, de l'argent et du cuivre. »

L'ordre du déroulement des événements dans la Torah n'est pas un hasard. Il est là pour nous donner un enseignement. Moché voulait faire pénétrer chez les bnei Israël la prise de conscience que même s'il les avait réunis pour rassembler les matériaux nécessaires à la construction du Sanctuaire, l'observance du Chabbat était infiniment plus importante que la mitsva de tzedaka. En effet, il est courant que certaines personnes qui foulent aux pieds la sainteté du Chabbat et le profanent allégrement distribuent de l'argent pour se justifier à leurs propres yeux, et donnent aux nécessiteux très généreusement. Ces personnes-là se consolent en se disant que certes, elles n'observent pas la sainteté du Chabbat, mais qu'elles font extrêmement attention à donner de la tzedaka, or il est dit (Michlei 10, 2) : « La tzedaka sauve de la mort », c'est pourquoi elles se sentent certaines qu'il ne leur arrivera aucun mal et qu'elles ne seront pas punies de leur profanation du Chabbat.

Moché, quand il parle de la mitsva du Chabbat, a fait pénétrer le message suivant dans le cœur des gens : certes, la mitsva de tzedaka est extrêmement importante, et celui qui veille à l'accomplir mérite une grande récompense, et l'on sait que le kabbaliste Rabbi Haïm Vital, que son mérite nous protège (Cha'arei Kedoucha IIème partie, 7) a écrit qu'on peut perdre n'importe quelle mitsva à cause d'une transgression, mais que la mitsva de tzedaka n'est repoussée par aucune faute. Pourtant la mitsva de Chabbat non seulement n'est pas moins importante que la tzedaka, mais elle l'est même davantage, car le Saint béni soit-Il a créé le monde en six jours, et le septième jour il a cessé de créer, c'est pourquoi nous aussi nous devons respecter ce jour-là où Hachem a cessé Son travail, et le sanctifier pour Lui.

Betsalel a reçu l'ordre de construire le Sanctuaire, et il est dit dans les ouvrages saints que pendant qu'il l'érigait, il avait des intentions très élevées et profondes et pensait à des mystères et

à des Noms sacrés par lesquels le Saint béni soit-Il a créé le monde en six jours. Comme dans le Sanctuaire les Noms sacrés se trouvaient en intention, il a été interdit à un peuple d'Israël d'y travailler le Chabbat, pour ne pas profaner les Noms sacrés qui y avaient été placés.

Ne pas se livrer aux travaux du Sanctuaire le Chabbat constitue une preuve que bien que l'endroit de la Présence de Hachem soit construit grâce aux offrandes des bnei Israël, néanmoins on ne doit pas y travailler le septième jour, pour montrer que l'observance du Chabbat est supérieure en importance à la mitsva de tzedaka. Cela ne vient pas diminuer la valeur de la mitsva de tzedaka, mais nous donner un enseignement, et nous faire prendre conscience de la gravité de la mitsva de Chabbat, et de l'extrême attention qu'il faut y porter, dans les moindres détails.

La voix de Ya'akov le Chabbat

Quelqu'un qui vit dans une foi totale en Hachem mérite que toute la Torah s'accomplisse en lui, et comme on l'a dit, le Chabbat est ce qui amène l'homme à ce niveau. J'ai vu cité au nom du Ben Ich 'Haï que chacun doit s'efforcer d'étudier la Torah le Chabbat, et même si quelqu'un se dispense de cette étude pendant tous les jours de la semaine parce qu'il travaille beaucoup, le Chabbat il ne peut pas s'en dispenser sous prétexte qu'il n'a pas le temps, parce que le Chabbat est un repos, et que même le Saint béni soit-Il s'y repose de Son travail de création. Il doit donc consacrer de son temps de repos à l'étude de la sainte Torah.

On peut dire que le mot « Vayakhel » se divise en deux. Les lettres « vav youd » ont la valeur numérique du mot « tov » (en comptant le mot lui-même), ainsi qu'il est écrit (Michlei 4, 2) : « Car je vous ai donné un bon (tov) cadeau, n'abandonnez pas Ma Torah. » Alors que les lettres « kouf lamed » correspondent à ce qui est dit : « La voix (kol, 'kouf lamed') est la voix de Ya'akov » (Béréchit 27, 22). On peut donc dire que la voix de Ya'akov, qui est la voix de la Torah (appelée « leka'h tov », un bon cadeau) doit résonner et se faire entendre le Chabbat avec encore plus de puissance. Le fait que la mitsva de Chabbat soit citée dans la parachat Vayakhel fait allusion à ce sujet très élevé.

On sait que Jérusalem a été détruite parce qu'on n'y observait pas le Chabbat (Chabbat 119b). Or a priori, il semblerait que cette génération ait observé le Chabbat, mais le reproche qu'on lui fait est de n'avoir pas veillé à étudier la Torah le jour du Chabbat, ce qui est l'étude la plus élevée et la plus purifiée. De plus, si un malheur arrive à quelqu'un, qu'il examine sa conduite et vérifie pourquoi cela lui est arrivé. S'il a cherché et n'a rien trouvé, qu'il le fasse dépendre de la faute de la négligence dans l'étude de la Torah (Berakhot 5a). La négligence la plus grave en la matière est celle qui a lieu le Chabbat, car alors on a le temps, c'est pourquoi on doit consacrer ses moments libres à l'étude de la Torah le Chabbat.

Rabbi David Pinto Chlita

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33
20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
France
Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45
www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 18:02 17:57 17:59

Ferme 19:11 19:02 19:02

Ferme

La table du Chabbat

« Le septième jour sera pour vous saint » (35, 5)

La table du Chabbat dans un foyer juif est l'une des expériences les plus fortes, qui mènent toute la famille à des sommets spirituels. Comment se conduit-on à table pour obtenir une telle atmosphère pendant les trois repas du Chabbat ? C'est au maître de maison qu'il revient en tout premier lieu de s'investir, en se préparant au Chabbat par des choses qui permettront de rassembler tous les enfants de tous les âges autour de la table. Tout mari doit comprendre que de même que la maîtresse de maison a beaucoup travaillé pour préparer les plats du Chabbat de façon appétissante pour qu'ils plaisent à sa famille, dans la même mesure exactement le père a le devoir d'assaisonner la table de propos qui intéressent les enfants. Cette tâche n'est pas des plus aisées, parce que chaque enfant a besoin d'une attention particulière, et un avrekh plongé dans son étude de la Guemara et des décisionnaires a parfois du mal à se préparer convenablement par des histoires et des descriptions passionnantes qui rassembleront les enfants autour de lui, le vendredi soir et le lendemain.

Un très bel exemple de cette attitude figure dans le livre « Aleinou Lechabea'h » : Depuis longtemps, nous suivions les mouvements d'un avrekh de grande valeur qui se tenait le mercredi et le jeudi dans l'une des synagogues, avec à côté de lui des feuilles dans lesquelles il écrivait, écrivait, écrivait... Pendant deux heures entières il restait assis sans s'apercevoir de ce qui se passait autour de lui, plongé dans ces feuilles. Ceux qui étaient assis à côté de lui étaient certains qu'il s'agissait de « 'habourot » qu'il disait dans le coliel où il étudiait, mais le fait qu'il regardait de temps en temps dans le 'Houmach nous mena à la conclusion qu'il s'agissait de quelque chose d'autre.

A un certain moment, nous nous sommes approchés de lui pour lui demander la signification de ces feuilles, et alors il s'avéra que ce talmid 'hakham investissait quatre heures par semaine à traverser toute la paracha de la semaine, dans tous les sens, et à partir de ces feuilles il préparait des questions pour ses enfants, à qui il demandait d'y répondre dès le jeudi et le vendredi, et de venir à la table de Chabbat avec leurs papiers à la main. Chacun lisait ses réponses, et naturellement le père accordait de l'importance non seulement à ceux dont les réponses étaient parfaitement exactes, mais aussi à ceux qui s'étaient donné beaucoup de mal sans réussir à trouver. Ainsi, la table du Chabbat se transformait en une aventure passionnante que tous les membres de la famille attendaient pendant toute la semaine.

Certes, ce qui convient dans un foyer ne convient pas nécessairement dans un autre, mais le principe général est qu'il faut investir dans ce sujet du temps et de la réflexion pour amener le foyer à une situation où le Chabbat se passe dans la sainteté et la joie de la mitsva. Cela vaut la peine de proposer, par exemple, à chaque enfant de dire un devar Torah à table, et quand il parle, tout le monde doit l'écouter, et ne pas s'occuper d'autre chose.

Le respect et la cravate

Une discussion halakhique passionnante s'est déroulée à la table du gaon Rabbi 'Haïm Kaniewski chelita : la question, posée par un couple, portait sur les couverts qu'il convient d'utiliser le Chabbat. Le mari estimait que comme on utilise de nombreux couverts au cours du Chabbat et qu'il était difficile à sa femme de tout laver, il préférerait qu'on utilise des couverts jetables, si bien qu'après le repas on pourrait enlever la nappe, elle aussi jetable, avec tous les couverts

et les déchets, et mettre le tout directement à la poubelle, tout cela pour faciliter la tâche à sa femme.

La femme, de son côté, disait que certes, utiliser des couverts jetables serait plus facile, ce qui représenterait peut-être pour elle un « oneg Chabbat », mais d'un autre côté elle demandait ce qu'il en était de l'honneur du Chabbat ! Était-ce respecter le Chabbat d'utiliser de tels couverts ? Si un invité important arrivait à la maison, nous sortirions nos plus beaux couverts, ceux qui brillent le plus ! Dans ce contexte, le Rav Kaniewski chelita raconta une histoire qui s'était passée chez son oncle le 'Hazon Ich zatsal. Les bnei Torah lituaniens, comme on le sait, mettent une belle cravate en l'honneur du Chabbat. Et voici qu'un ba'hour yéchivah arriva chez le 'Hazon Ich et lui décrivit la difficulté qu'il avait à porter une cravate en été, parce qu'il transpirait beaucoup et que des gouttes de sueur lui coulaient du front. Dans ce cas-là, demanda le garçon, est-ce que je peux me passer de cravate, où est-ce que cela constitue un mépris pour l'honneur du Chabbat ? Le 'Hazon Ich lui répondit que s'il n'y avait aucun plaisir, il n'y avait aucun respect. C'est-à-dire que si le garçon ne tirait aucun plaisir de sa cravate, la porter n'était en rien un honneur pour le Chabbat. D'après cela, on peut répondre, ici aussi, que comme il y a une grande difficulté à tout laver, les couverts jetables ne constituent pas un mépris du Chabbat.

Le repos que Tu désires

Le Chabbat a un niveau tellement élevé qu'en ce jour-là, nous sommes semblables à des anges. En effet, tous les jours nous disons dans la kedoucha « Sanctifions et glorifions à l'instar des murmures secrets des saints anges », c'est-à-dire que le peuple d'Israël n'a pas la prétention de dire la kedoucha en même temps que les anges, mais tout au plus il le fait comme les anges. Alors que dans la prière de moussaf du Chabbat, on dit : « Les anges en haut te donneront une couronne avec Ton peuple Israël en bas. »

Les anges et le peuple d'Israël ensemble sanctifient, le Chabbat, le Nom du Saint béni soit-Il. En de nombreuses occasions, notre maître Rabbi David 'Hanania Pinto chelita fait remarquer qu'il convient de profiter de chaque instant du Chabbat pour un repos véritable, qui s'accompagne de crainte du Ciel, « le repos que Tu désires ». Détachons-nous totalement du travail profane, dépouillons nos vêtements souillés et revêtons le voile de la royauté. Le Saint béni soit-Il, juge de toute la terre, n'exige pas de l'homme ce qu'il n'est pas capable de faire. Si nous réussissons à élever l'atmosphère de la maison, fût-ce de la façon la plus légère, fût-ce un tout petit peu, le Chabbat sera déjà totalement différent. Et alors notre âme se réjouira en chantant le chant du Chabbat, du jour entièrement fait de repos pour la vie du monde à venir.

Garde ta Langue

Même en cas de grande perte financière

Même quand on voit que si l'on prend l'habitude de ne jamais dire du mal d'un juif, cela fera subir une grosse perte financière, par exemple si l'on se trouve sous l'autorité de quelqu'un d'autre, qui n'a pas la plus petite lueur de Torah, au point que s'il voit quelqu'un dont la bouche n'est pas aussi ouverte que la sienne, il le considérera comme un imbécile, et finira à cause de cela par le licencier, si bien qu'il n'aura plus de quoi nourrir sa famille, malgré tout cela c'est interdit, comme toutes les autres interdictions, pour lesquelles on est obligé de donner tout ce qu'on possède afin de ne pas les transgresser.

('Hafets 'Haïm)

« Moché convoqua toute la communauté des enfants d'Israël » (35, 1)

Lors du don de la Torah au Sinai les bnei Israël étaient unis, comme il est dit « Israël campa là, face à la montagne » (19, 2). Nos Sages expliquent sur place : « comme un seul homme, avec un seul cœur ». Cependant après la faute du Veau d'or, cette unité s'est défaite et le Satan accusateur a provoqué des divisions et des querelles au sein des tribus d'Israël.

Dans son livre « Erets 'Hemda », le Malbim explique : comme nous le savons, la construction du Sanctuaire devait, entre autres, expier la faute du Veau d'Or commise par Israël. Ainsi Moché s'est efforcé de rassembler « toute la communauté des enfants d'Israël » pour leur parler de l'œuvre du Sanctuaire. Il voulait à travers cela restaurer l'ancienne splendeur et rétablir l'unité d'Israël telle qu'elle était au moment du don de la Torah.

« Puis, que les plus habiles d'entre vous se présentent pour exécuter tout ce qu'a ordonné Hachem. » (35, 10)

C'est ce qu'expliquait Rabbi Yossef Patsanewski dans son livre « Pardess Yossef » :

La plus grande sagesse consiste à ne pas être plus intelligent que nécessaire. On doit tendre constamment à exécuter l'ordre de Hachem avec la plus grande fidélité, sans rien y retrancher ni rien y ajouter, car chaque acte doit être réalisé exactement selon Sa prescription.

C'est à cela que le verset fait allusion en disant : « Puis, que les plus habiles d'entre vous se présentent pour exécuter tout ce qu'a ordonné Hachem. » Tout ce qu'a ordonné Hachem, et pas davantage...

« Sur l'ordre de Moché, on fit circuler dans le camp cette proclamation » (36, 6)

Quelle est cette « proclamation » qu'ils ont fait circuler dans le camp? La Guemara répond (Chabbat 96b) qu'il s'agissait de l'interdiction de déplacer un objet dans le domaine public. Moché leur a ordonné de ne pas sortir d'objet de leur propriété privée vers le domaine public.

Mais Rabbi Ya'akov Yéhochoua, auteur du « Pnei Yéhochoua », se demande pourquoi cette mise en garde intervient maintenant, juste après qu'ils aient offert leur contribution pour le Michkan.

Il répond : Moché a vu qu'il y avait « cent socles correspondant à une valeur de cent kikars d'argent », il en a déduit que les bnei Israël étaient au nombre de six cent mille. En effet, le total des demi-chékels offerts par six cent mille donateurs équivaut à cent kikars (Rachi Pekoudei 38, 26). Il s'ensuit donc qu'il y a désormais une interdiction de porter du domaine privé vers le domaine public (avec six cent mille âmes, le lieu de campement des bnei Israël devient un domaine public). C'est pour cela que Moché a ordonné qu'on fasse circuler dans le camp une proclamation à ce sujet.

« C'est en entrant dans la Tente d'assignation ou quand ils s'approchaient de l'autel, qu'ils devaient faire ces ablutions » (40, 32)

Dans son merveilleux livre « Pélé Yo'ets », Rabbi Eliezer Papo interprète joliment ce verset sur le mode de l'allusion : « C'est en entrant dans la Tente d'assignation » : il s'agit du lieu de prière.

« Quand ils s'approchaient de l'autel » : il s'agit de la table, car la table est comparée à l'autel.

« Ils devaient faire ces ablutions » : on doit se laver les mains avant de prier et avant de se mettre à table.

« Et toutes celles qui se distinguaient par une habileté supérieure » (35, 26)

Rabbi Abba explique : à chaque fois que les femmes confectionnaient un objet, elles disaient « ceci est pour le Mikdach, ceci pour le Sanctuaire, ceci pour le rideau (Parokhet)... » Tous les artisans agissaient de même afin que la sainteté règne sur leur travail et que leur réalisation soit sanctifiée. Ainsi la mise en place de chaque ouvrage s'accompagnait de sainteté.

De la même manière, lorsque l'on érige un édifice il faut mentionner explicitement qu'il est bâti en vue du service de D., car il est dit « Malheur à celui qui construit Sa maison sans justification. » Alors, il bénéficiera de l'aide de D., Hachem y apposera la sainteté et la paix. C'est ce que dit le verset « Et tu sauras que tes tentes sont en paix. »

[Tazria 50a]

A la lumière de la Paracha

Le mot « al » fait allusion à une ascension et à une élévation

« Les hommes en plus (al) des femmes accoururent. Tous les gens dévoués de cœur apportèrent boucles, pendants, anneaux, colliers, tout ornement d'or ; quiconque avait voué une offrande en or pour le Seigneur. » (Chemot 35, 22)

Dans ce verset, il s'agit de la contribution des bnei Israël pour le Sanctuaire. Pourquoi est-il écrit « les hommes en plus (al) des femmes » et non « ainsi que les femmes » ? En réalité, le Sanctuaire vient expier la faute du Veau d'or, que seuls les hommes devaient réparer puisqu'ils en étaient les uniques responsables.

Les femmes n'y avaient pris aucune part (Pirkei DeRabbi Eliezer 45). Ainsi, afin de se racheter et de réparer leur faute, les hommes aspiraient plus que les femmes à participer à la construction du Sanctuaire. C'est pourquoi ils ont apporté leur contribution avec davantage d'empressement. L'expression « les hommes en plus des femmes » nous enseigne que les hommes ont fait preuve d'un zèle supplémentaire. Etant donné la faute du Veau d'or qu'ils avaient commise, il leur incombait de se dépêcher de construire le Sanctuaire afin de retrouver le niveau qu'ils avaient perdu. Les femmes, quant à elles, ont offert leur contribution par simple amour de la mitsva. Ceci apparaît dans les lettres mêmes des mots nachim (femmes) et anachim (hommes). La lettre « aleph », présente uniquement dans le mot anachim, fait référence au Maître (alouf) du monde : Hachem. Ceci indique qu'en réalisant le Veau d'or, les hommes ont fauté envers Hachem. De plus, il y a lieu de souligner que contrairement aux femmes, les hommes ont l'obligation d'étudier la Torah. Or il est bien connu que « quiconque agit pour respecter un ordre est plus grand que celui qui agit sans en avoir l'obligation » (Kidouchin 31a). En effet, le mauvais penchant s'attache à celui qui est soumis à une obligation pour l'empêcher de respecter la volonté de D. Pour vaincre son yetser hara et réaliser le commandement de Hachem comme il se doit, l'homme a besoin d'investir plus d'énergie et de faire preuve d'un zèle supplémentaire.

Ainsi les hommes, à qui revenait l'obligation d'apporter une contribution pour l'édification du Sanctuaire, ont dû montrer un empressement particulier pour accomplir leur devoir. C'est pourquoi il est dit « les hommes en plus des femmes » : le terme « en plus » fait allusion à une ascension et à une élévation. Il signifie que pour pouvoir s'élever, les hommes avaient besoin d'un élan supérieur à celui des femmes.

Le zèle dans l'accomplissement des mitsvot

« Les chefs de tribus apportèrent les pierres de choham » (35, 27)

Rabbi Nathan a dit : pourquoi les chefs de tribus ont-ils été les premiers à donner pour l'inauguration de l'autel, alors que pour la construction du Sanctuaire ils n'avaient pas donné en premier ? C'est qu'ils ont dit : « Que la communauté donne ce qu'elle veut donner, et ce qui manquera, nous le compléterons. » Comme la communauté a donné tout ce qu'il fallait, ainsi qu'il est dit : « Les matériaux suffirent et au-delà », ils se sont demandés : « Que devons-nous faire ? » et ils ont amené les pierres de choham. Et comme au début ils s'étaient montrés peu empressés, il manque une lettre à leur nom, le mot « VéHanessiim » est écrit sans « youd » (Rachi). En revanche, qu'est-il dit de la communauté ? : « Ils continuèrent de lui apporter, chaque matin [littéralement : le matin le matin], des offrandes » (36, 3). Le 'Hatam Sofer établit une comparaison entre ce que les Sages ont expliqué au sujet verset « ce qui en restera jusqu'au matin » où il s'agirait du « matin du matin » soit l'extrême première lueur du matin, et ce qui se trouve ici en allusion, que les bnei Israël se sont empressés d'apporter leurs offrandes le « matin du matin », c'est-à-dire dès les premières lueurs du jour. Pourtant, ils n'ont pas apporté dès la veille au soir, parce que le zèle pour les mitsvot s'applique seulement depuis le matin, comme on le trouve à propos de la mitsva de la circoncision, qu'on apprend des mots « Avraham se leva tôt le matin. »

Rabbi Yérou'ham Leivovits zatsal a donné un merveilleux témoignage à ce propos (cité dans « Da'at Torah ») : « Celui qui a connu le grand prêtre de notre époque, Rabbi Israël Méir HaCohen, auteur de 'Hafets 'Haïm zatsal, a vu qu'il ne parlait jamais d'une mitsva. On ne l'a jamais entendu dire des phrases du genre « Je vais faire telle chose », car il le faisait avant même de l'avoir dit. Ainsi, par exemple, quand quelqu'un lui demandait une lettre de recommandation pour telle ou telle chose, avant de lui répondre oralement, il était déjà en train de l'écrire, et disait au demandeur : « Voici votre lettre, elle est prête... »

Rentre chez toi immédiatement !

Voici une autre histoire sur la vivacité des tsaddikim, qui « parlent peu et font beaucoup » : un jour où Rabbi Eizik zatsal allait rendre visite à son frère le Admor Rabbi David de Lelow zatsal, Rabbi David s'adressa à lui au bout de quelques minutes en lui disant : « Ce n'est pas très poli de dire à un invité de rentrer chez lui, et pourtant je te dis : rentre chez toi immédiatement ! » Rabbi Eizik eut très peur et une pensée lui traversa l'esprit : « Qui sait ce qui a pu se passer chez moi, il y a peut-être eu une catastrophe, pour que mon frère Rabbi David me renvoie à la maison avec tant de précipitation ! »

Inutile de dire que Rabbi Eizik n'est pas rentré chez lui en marchant, mais en courant. Il s'est dépêché autant que possible, et quand il est arrivé chez lui, il a trouvé toute sa famille en bonne santé. Il a remercié le Créateur de Sa bonté, et s'est étonné de l'attitude de son frère : pourquoi l'avait-il tellement pressé de rentrer chez lui ? Il était encore en train d'y réfléchir que la porte de la maison s'est brusquement ouverte et qu'un juif étranger est tombé à l'intérieur, évanoui. Rabbi Eizik s'est immédiatement

approché de lui, l'a porté sur un lit, l'a ranimé et lui a demandé ce qui lui était arrivé. L'homme a raconté : « Aujourd'hui, mon fils a eu huit jours. J'ai couru dans tous les sens toute la journée pour trouver un mohel, et partout on me disait qu'il était parti en voyage, ou n'était pas chez lui, et j'avais l'impression de devenir fou, qu'est-ce que cela veut dire, une circoncision qui ne sera pas à temps ?

J'ai poursuivi mon chemin en allant de village en village, jusqu'à ce qu'on m'envoie ici. J'ai couru sur tout le chemin, je n'avais plus de forces et je me suis évanoui ! » Rabbi Eizik, sans dire un mot, s'est empressé de prendre le couteau de la circoncision, est parti avec le juif, et ils sont arrivés chez lui avant le coucher du soleil. Il a donc fait entrer le bébé dans l'alliance d'Avraham au jour voulu. C'est seulement alors qu'il a compris pourquoi son frère l'avait renvoyé chez lui avec tant d'empressement...

Hommes de foi

Va te promener dehors

Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, avait l'habitude d'aller faire tikoun 'hatsot toutes les nuits à la synagogue. Une certaine nuit, en arrivant à la synagogue pour réciter le tikoun 'hatsot, le Rav rencontra dans les escaliers un homme qui avait été frappé dans tout son corps et était paralysé, au point de devoir se déplacer vraiment à quatre pattes, sans pouvoir se lever.

« Que faites-vous ici ? » lui dit Rabbi 'Haïm, « Levez-vous et marchez dehors comme tout le monde ! » Alors, l'homme lui répondit d'une voix larmoyante qu'il ne pouvait pas, et c'est justement à cause de cela qu'il était arrivé ici : « Je demande au Rav de prier pour moi, qu'il demande par le mérite de ses saints ancêtres que je puisse guérir de la terrible maladie qui m'a frappée. »

Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, l'invita à prier avec lui tikoun 'hatsot, et lui promit de voir après la prière en quoi il pourrait l'aider.

Après le tikoun 'hatsot, Rabbi 'Haïm appela plusieurs personnes, et leur demanda de porter ce juif paralysé sur leurs mains et de l'amener au cimetière, où était enterré son grand-père, le saint tsadik et kabbaliste Rabbi 'Haïm le grand, que son mérite nous protège.

Quand ils arrivèrent au cimetière, Rabbi 'Haïm s'approcha de la tombe de son saint grand-père, et se mit à pleurer et à crier : « Grand-père, grand-père, prie Hachem pour cet homme. Ni moi ni lui ne bougerons d'ici avant qu'il n'ait guéri de sa maladie. »

Alors que Rabbi 'Haïm était en prières et supplications, le paralysé se mit à sentir des douleurs dans son corps, et au bout de quelques minutes il se leva et se mit à marcher normalement.

Quelques temps plus tard, cet homme mérita de se marier et d'avoir des enfants, et il raconta à toute sa famille le miracle qui lui était arrivé par le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto le petit et le mérite de son grand-père Rabbi 'Haïm le grand.

(Raconté par Rabbi Hillel ben 'Haïm, qui habite Beer Chéva et a servi dans la synagogue de Rabbi 'Haïm Pinto.)